Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le
ID : 005-210500963-20241113-CM2024_103-DE

SALLA-LECOMTE
Géomètres-Experts
13bis, Avenue Jean Jaures
Urban Harmony "A"
05000 GAP
Tel : 04.92.53.65.2
Fax : 04.92.44.08.75
Mail : contact@slge-geometre.fr
www.salla-lecomte-geometre.fr

Echelle : 1/250
Projection : CC45 (*Téria*)
Référence : SL0229-23

Département des Hautes-Alpes
Commune d'ORCIERES
Lieu-dit : " Merlette "

Section AD Parcelles n° 212-214-217-219-227
Copropriété Le Chalet d'Orcières

Projet de réorganisation des stationnements

Route du Forest
Rue du Queyrellet
trottoir
Accord sur cette partie
Accord
Accord
5 Parkings
Emprise à acquérir de la commune d'Orcières : 120m² env
Emprise à acquérir de la commune d'Orcières : 50m² env
Emprise à acquérir de la commune d'Orcières : 170m² env
soutènement à construire h:3m
soutènement à construire h:2 à 5m env
Escalier retour skieur
Transformateur
Balcon
Commune d'ORCIERES
AD 212
AD 213
AD 214
AD 215
AD 216
AD 217
AD 219
AD 227
AD 28
Borne existante
Borne OGE existante
Clou
Regard
Grille
Nord

** Acquisitions foncières auprès de la Commune d'Orcières pour 290m² env
** Réalisation d'un dispositif de soutènement au droit des places 1 à 9
** Decaissement au droit des places 22 à 26
** Réalisation d'un dispositif de soutènement au droit des places 24 à 26
et decaissement au droit des pal
Attention au droit des places 22 à 46, il ne subsiste pas d'emplacement pour le stockage de neige en période hivernale. Cela peut rendre tout ou partie des stationnements inexploitables
* eventuel escalier pour retour skieurs
Travaux induits par la réorganisation des stationnements.